

Liberté

LIBERTÉ
ART & POLITIQUE

Chroniques de l'actualité

Alice Poznanska

Volume 11, Number 6, November–December 1969

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/29737ac>

[See table of contents](#)

Publisher(s)

Collectif Liberté

ISSN

0024-2020 (print)

1923-0915 (digital)

[Explore this journal](#)

Cite this article

Poznanska, A. (1969). Chroniques de l'actualité. *Liberté*, 11(6), 99–104.

de l'actualité

Quelques vérités premières sur les poètes officiels du Québec.

Au Québec on peut distinguer entre deux catégories de poètes ; les poètes officiels qui n'ont aucun sens de la réalité, et ceux qui, au contraire la reflètent consciemment, ou inconsciemment. Ceci dit et admis comme base de départ, nous allons essayer de procéder à un classement sommaire des cas qui relèvent de la première catégorie, sans mentionner toutefois les noms, afin d'éviter d'exciter les envieux. Le milieu étant restreint, ceux qui ne seront pas nommés peuvent se sentir lésés, ou frustrés et les frustrations, comme chacun sait, sont malsaines.

Tout d'abord pour discuter d'un sujet aussi sérieux que celui-là, il faut toujours citer les classiques et en l'occurrence nous retenons ici les opinions émises par le regretté premier ministre de la province de Québec, Maurice Duplessis. Selon sa définition « les poètes (prononcer pouètes) ce sont des gens sans dessein » et en vertu de cette conclusion très tranchée il s'est toujours gardé de les admettre dans les milieux politiques et même dans son entourage.

Ah, la bonne vieille sagesse des générations !

Comme il avait raison ce maître à penser qui nous a tous marqués, nous du Québec et d'Ottawa !

Hélas, depuis sa disparition les poètes officiels se sont infiltrés dans la politique et cela a jusqu'à présent apporté des résultats qui confirment la justesse de ses vues. Dans l'actualité concrète, cela a donné, entre autres, un bâtard étrange désigné sous le nom de Bill des langues, plus connu comme Bill 63.

Conçu dans la hâte et sans plaisir, cet enfant naturel des impuissants remplis de bonnes intentions, demeure quand

même une oeuvre poétique. En effet, on y chercherait en vain le moindre sens de la réalité et même la moindre conscience de l'évidence. Et puis c'est vraiment faire preuve d'une ironie involontaire que de parler du Bill des langues.

Bill ; — s'agit-il de Buffalo Bill, le charmant héros du folklore américain, ou d'un compte d'épicier impayé, ou des billes pour enfants sages ? Bill ! Quelle dénomination étrange surtout quand on la raccole au mot : langue. Tant pis, traduisons . . .

Donc, les poètes officiels ont écrit la Loi des langues, avec leur coeur, avec leur âme, avec leur naïveté et leur souci de passer à la prospérité comme un exemple de la magnanimité des générations qui ont poétisé faute de savoir construire.

Si Maurice Duplessis pouvait revenir dans son Québec, qu'il aimait trop pour lui donner l'impulsion indispensable à une évolution normale et progressive, il serait sans doute acclamé par ses adversaires comme le tenant de ce gros bon sens que les poètes officiels ont perdu. Le regretté premier ministre savait éviter des déclarations poétiques et des lois naïves. Quand on lui demandait de les élaborer il ne répondait pas aux lettres. C'était une façon radicale d'échapper à la poésie de mauvaise qualité. Hélas, depuis, les moeurs politiques ont changé et on répond en vers pour éviter les précisions qu'exige la prose.

L'ennui c'est que ce genre de poésie est complètement démodé. Les jeunes notamment considèrent que les vieux, c'est-à-dire tous ceux qui ont plus de vingt ans, doivent avoir un sens de la réalité très poussé, ou être relégués dans les décors.

Ah, ces jeunes, quelle plaie !

Comme les universités et les C.E.G.E.P. seraient agréables d'accès si on pouvait se passer d'y recevoir des étudiants. Si on pouvait enfin défendre à ces empêcheurs de danser en rond, à ces pauvres hères, anarchisant, de hanter les salles des cours et de se mêler de cet avenir qui les concerne directement et qu'on veut élaborer pour eux et sans eux avec beaucoup de soins ! Comme l'existence serait agréable et comme les poètes officiels pourraient enfin élaborer en toute tranquillité des philosophies inapplicables tout en se faisant applaudir, faute de combattants, sur la place publique !

Car admettons-le honnêtement, et sans préjugés concernant le partage des pouvoirs des classes sociales, les ouvriers, eux, n'ont aucune curiosité pour la poésie de cette espèce. Tout d'abord ils ont le mauvais goût de travailler huit heures par jour et cinq jours par semaine, ce qui est déjà un exercice pénible en soi et tout à fait anachronique. Ainsi quand on débraye à l'université, à l'usine on reste à son poste, phénomène qui est dû à des considérations on ne peut plus minables puisque matérialistes.

Eh oui, quand on quitte l'usine avant l'heure, on n'est pas payé, tandis qu'à l'Université, comme au C.E.G.E.P. des problèmes de cet ordre n'ont pas cours. Bref, au prime abord, on peut conclure que les ouvriers demeurent insensibles à la poésie officielle ; il n'en reste pas moins que si Maurice Duplessis pouvait revenir parmi nous il dirait sans doute que « les élections ne se font ni avec les prières » ni avec les bonnes intentions poétiques.

Mais revenons à cette oeuvre de première importance, à ce Buffalo Bill, à ce compte d'épicier impayé qui risque de coûter cher. Sans conteste il s'agit là d'un ouvrage important autant au point de vue de sa forme que des sentiments qu'il parvient à réveiller chez ses lecteurs.

A ce propos il convient de constater tout d'abord que certains ont commencé par le dénigrer et que cela leur avait même valu l'espoir d'une promotion. Bien vu du public, parce que photogénique, et à l'abri des réactions des poètes qui à l'époque étaient, soit terrassés par la maladie, soit trop incertains des résultats d'une éventuelle édition en langue anglaise, le promoteur de ce mouvement semblait être prédestiné à prendre la place du poète en chef. Il s'agissait d'ailleurs du poème intitulé toujours Bill, mais le numéro n'était pas le même, bien que les rimes étaient tout à fait semblables, puisque, pour faire un jeu de mots facile, ils ne rimaient à rien.

Mais, comme dans les livres d'images, au prochain numéro, les événements ont évolué et le poète en chef in spe ainsi que son groupe se sont décidés de se ranger du côté des lecteurs favorables, dociles et persuadés de la valeur de l'oeuvre. Il est plus que probable que les possibilités nouvelles d'une réédition lucrative et traduite, ont fortement influencé cette prise de position.

Et puis, comme chacun sait, le mot « désordre », rimant avec « ordre » et le mot « légitime » avec « illégitime », on a défendu, pour la première fois dans l'histoire de la poésie internationale, la valeur artistique d'une oeuvre en fonction des dangers d'anarchie. Seulement voilà, quand on se met à faire des rimes tout devient possible et c'est ainsi que « anarchie » rime avec « démocratie » et « urgence » avec « patience. »

Face à face avec l'oeuvre des poètes gouvernementaux, les lecteurs se sont partagés en deux groupes. Le premier, formé d'étudiants, a estimé qu'il est urgent de démontrer qu'il faut refuser de publier, le deuxième groupe, formé d'ouvriers, a préféré attendre patiemment, car les Québécois sont patients par nécessité et un peu par goût, l'heure ultime de la vente. Faute de pouvoir assister au lancement, ils se réservent le droit de ne pas acheter l'oeuvre une fois publiée.

A chacun sa méthode et sa façon de réagir.

A un autre niveau, théoriquement plus inspiré, les tenants des affaires culturelles ont profité de l'occasion pour ajouter leur grain de sel, bien que ce n'était pas là le plus sûr moyen de gagner l'admiration et le respect des vrais poètes. Et puis notons au passage que les affaires culturelles se contredisent, ce qui est malsain non seulement pour leur propre équilibre, mais aussi pour la cause de ce Buffalo Bill de facture québécoise.

En ce qui a trait aux organes officiels, moins emasculés, ils ont reçu ce poème, cette pièce de bravoure, avec circonspection. Ils ont réclamé l'amélioration de certains passages, des changements de style et des révisions. C'est là une attitude modérée dont le principal défaut consiste dans le fait qu'ils ne sont pas allés jusqu'au bout et qu'ils n'ont pas déclaré tout bonnement que les poèmes ne sont pas faits pour établir des règles dans des domaines où des règles sont contredites au départ par des réalités immuables et strictement matérialistes.

Et puis, un des représentants de ce groupe, déjà désigné officiellement sous l'adjectif plutôt flatteur, de « maudit intellectuel » s'est prononcé carrément contre l'ensemble de l'oeuvre. Où allons-nous si on refuse aux intellectuels, maudits, ou pas, de juger de la valeur d'un poème officiel !

Quoi qu'il en soit les jeux sont faits et ce qu'il convient de retenir c'est que l'irréalisme poétique est désormais pris au sérieux au Québec. Quand on ne sait pas comment régler un problème, vieux de quelques deux cents années, quand on décide d'enlever les barrières édifiées par les clercs, on écrit un poème et on lui donne la force de loi en affirmant qu'on va assurer ainsi la plus totale, la plus noble des libertés.

Oh liberté officielle, combien mauvais sont les poèmes qu'on écrit en ton nom de ces temps-ci à Québec !

Car en fait, quand une oeuvre s'intitule le Bill des langues, quand un pluriel apparaît, ne faut-il pas aller jusqu'au bout de la pensée de l'auteur ? Théoriquement dès qu'on est deux, un pluriel s'impose, mais le duo en tant que tel, au masculin tout du moins, présume aussi l'égalité. Or, dès le départ cette égalité est faussée.

En effet, le poème Buffalo Bill 63 fait totalement abstraction du moindre souci de reconnaissance à l'égard de la monarchie britannique. Dans cette oeuvre, on ose notamment inciter des malheureux étrangers, des européens venus de tous les coins du monde pour peupler un peu le vide laissé par la revanche de la pilule, d'apprendre une langue de tribu, incompréhensible, méprisée par les Britanniques et considérée comme un de ces jargons vulgaires que jamais un gentleman n'oserait adopter.

En somme le poète fait fi de son devoir le plus sacré, celui de préserver la langue de Shakespeare et offre aux malheureux immigrants la possibilité ultime d'éduquer leurs enfants dans la langue de yesman de préférence au joual. Or, comme on le sait, le *yesman* ne sert que pour franchir la frontière des Etats-Unis, où on gagne mieux sa vie et il ne fait que favoriser l'exportation des produits bruts, bipèdes ou pas.

Du coup tous les éléments de base de la lutte contre la revanche de la pilule sont faussés, hélas !

Quelle honte pour les poètes officiels qui par définition doivent avoir un certain pressentiment de ce que seront les sociétés du demain !

Par contre, le *joual* a des racines historiques et folkloriques, il est inutilisable au delà de la frontière yankee, il retient, il lie, il attache à une terre, à un monde, à un univers et peut-être aussi à un certain héroïsme bien fait pour séduire...

Ce qui est étrange c'est que les poètes officiels n'ont pas compris tout cela (et pourtant c'est simple, il suffit de consulter les statistiques de l'immigration) et n'ont pas intitulé leur oeuvre amendée, ou pas ; la Loi du bilinguisme, ou encore de l'égalité. Dans le texte on aurait pu écrire en vers, ou même en prose, que la dualité c'est l'obligation pour tous et chacun d'apprendre le français, joualisant ou pas, et l'anglais, yesmanisant ou pas, comme langue seconde.

Ça serait là une solution qui pour une fois permettrait aux poètes officiels de faire preuve du sens des réalités puisque de cette façon les futures générations des Canadiens français pourraient économiser le coût des traductions et celles des Canadiens anglais comprendraient enfin le fond du problème ce qui leur donnerait la possibilité d'acquérir la sagesse indispensable à ceux qui veulent participer au dualisme tout en étant désireux d'éviter, à tout prix, les accidents de parcours...

ALICE POZNANSKA